Commune de PLOURIVO
Conseil Municipal du 09_11_2026
Délibération n° 2026-11-09 / 065

Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 022-212202337-20261109-DLB2026_065-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de PLOURIVO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 09 novembre 2026

Date de la convocation : 03 novembre 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 19 Présents : 17 Procurations : 2 Votes : 19

L'an deux mil vingt-six, le neuf novembre, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en Mairie, sous la présidence de Madame Véronique CADUDAL, Maire.
Présents : Mme CADUDAL Véronique, Maire ; M. LE POURSOT Loïc, Mme PRUDHOMME Catherine, M. POLLET Yann, Mme LE PIVERT Sylvie, adjoints ; M. LE FLOCH Alain, Mme RICARD Lydie, M. LE GOFF Stéphane, Mme HAVET Frédérique, M. LEROY Frédéric, M. RIOU Vincent, Mme GUEGAN Elodie, Mme ROUXEL Madly, Mme GARNIER Caroline, M. BLAYO Patrick, Mme CAMPOS GULLOTTI Marion, M. ROUDAUT Jean-François, membres du Conseil Municipal.
Formant la majorité des membres en exercice.
Procurations : M. BRICAGE Henry à M. POLLET Yann ; M. ROLLAND Yan à M. ROUDAUT Jean-François.
Absents excusés : /
Secrétaire de séance : M. LE GOFF Stéphane.
Assistent également à la séance : Mme Hélène COLORADO, secrétaire générale, presse locale (Ouest-France, et la Presse d'Armor).

2026 / 065 – Lotissement N'all Gaer – phase définitive voirie et espaces verts : validation du DCE et lancement de l'appel d'offres.

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° ;
Vu le dossier de consultation des entreprises, établi pour les travaux de la phase définitive « voirie et espaces verts » du lotissement N'All Gaer ;
Considérant la nécessité de lancer la consultation des entreprises en vue de la réalisation des travaux ;

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, suivant l'avis de la commission travaux

- **VALIDE** le Dossier de Consultation des Entreprises relatif aux travaux de la phase définitive « voirie et espaces verts » du lotissement N'All Gaer ;
- **AUTORISE** le lancement de l'appel d'offres ;
- **PRECISE** que :
  - la consultation sera menée selon la prcédure adaptée ouverte, soumise aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Co de la commande publique ;
  - les offres seront jugées selon les critères et pondérations suivants :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	60.0 %
2-Délai d'exécution	20.0 %
3-Valeur technique	20.0 %
3.1-Performances en matière de protection de l'environnement	20.0 %
3.2-Présentation des fiches techniques des matériaux et produits prévus pour le chantier	30.0 %
3.3-Méthodologie détaillée que l'entreprise envisage d'appliquer au chantier pour garantir les accès et le la circulation sur le site (planning, plan de circulation, accès riverains)	50.0 %

Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 022-212202337-20261109-DLB2026_065-DE

- **AUTORISE** Madame Le Maire, ou son représentant, à accomplir toutes les formalités nécessaires à la publication de l'avis de consultation, à la transmission du DCE aux entreprises intéressées, à la réception des offres et à la poursuite de la procédure jusqu'à l'attribution du marché, dans le respect de la réglementation applicable.

Le Maire,
Véronique CADUDAL





Visa du secrétaire de séance :

